

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTION

FC07194

Par ASSP en date du 03/05/2023, a été constituée la SNC BELUGA 01. Capital : 2€. Siège : C/O INDUSTRIAL INVEST 73 RUE VATABLE 97110 POINTE A PITRE. Objet : location et location bail d'autres machines, équipements et matériels. Durée : 99 ans. GERANCE : Michel MEUNIER, 18 Boulevard Descazeaux 49100 Angers. Admission aux assemblées et droits de vote : chaque part sociale ouvre droit à un droit de vote. Cession de parts : libre entre associés, agrément à l'unanimité si cession à des tiers. La société sera immatriculée au RCS POINTE A PITRE.

FONDS DE COMMERCE

FC07199

Par acte SSP à PETIT-BOURG (97) du 17.04.2023, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de PARIS ST-HYACINTHE le 28.04.2023, sous les mentions Dossier 2023 00015684, Référence 7544P61 2023 A 04587, Mme Marie-Claude BAUDIN, épouse VACHER-BOULOGNE demeurant à PETIT-BOURG (97170), 1937 Chemin de Vernou, a vendu à la Société « SELARL PHARMACIE DE VERSAILLES », SELARL en formation au capital de 10.000.- €, dont le siège social est à PETIT-BOURG (97170), Chemin de Cadou - Section Versailles, une officine de pharmacie exploitée à PETIT-BOURG (97170), Chemin de Cadou - Section Versailles, pour laquelle le Vendeur est immatriculé au RCS de POINTE-A-PITRE sous le n° 444 729 222, moyennant le prix principal de 1.800.000.- €, stock de marchandises en sus, et sous la condition suspensive de l'enregistrement par le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de la déclaration d'exploitation du Cessionnaire conformément à l'article L.5125-9 du Code de la Santé Publique, laquelle condition suspensive ayant été réalisée suivant certificats d'inscription de l'acquéreur à l'ordre des pharmaciens des 23.05.2023 et 06.06.2023.

L'entrée en jouissance est fixée au 01.08.2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prescrites par la loi pour la correspondance et pour la validité chez Maître Isabelle WERTER-FILLOIS, Avocate, 16 Rue François Arago - 97110 POINTE-A-PITRE.

Économie

Claudia Ledezert

Blue Dream : un nouveau concept de détente s'implante à Marie-Galante

Le Blue Dream est le tout dernier espace de détente à avoir ouvert ses portes à Marie-Galante, il y a à peine deux mois. Inspiré du concept des Nikki Beach, ce bel espace « Pool & Beach » invite à passer une journée de relaxation et à profiter des services de restauration ainsi que des animations programmées avec soin. De quoi donner un nouveau souffle à la destination Marie-Galante, considérée à « fort potentiel » par le concepteur du Blue Dream et homme d'affaires Philippe Hureau.

Il fut l'un des hauts lieux de la fête lors du week-end de la 21e édition du festival Terre de Blues, en accueillant notamment la fameuse soirée V.O. Car la fête et la détente font partie intégrante de l'ADN du Blue Dream. Un projet porté par l'homme d'affaires Philippe Hureau, inspiré par le concept des Nikki Beach nés à la fin des années 1990 à Miami, ces clubs de plage de luxe dans des décors paradisiaques, implantés aujourd'hui dans le monde entier. Après le succès du Black Diamond créé au Diamant, qui héberge la plus grande piscine de Martinique, Philippe Hureau a souhaité réitérer l'expérience à Marie-Galante derrière la plage de Folle-Anse, à l'emplacement de l'ancien hôtel Kawann. Une destination qui n'a pas été choisie au hasard. « Marie-Galante est pour moi une destination à fort potentiel. Nous sommes peut-être effectivement précurseurs dans cette opération, mais mieux vaut être les premiers que les derniers. Et avec ce produit pourquoi pas amener tout un tas de développements qui vont peut-être accélérer le processus de la remise en état de la piste de l'aéroport », nous confie-t-il, confortablement installé dans l'un des fauteuils de l'espace tapas du Blue Dream.

Ambiance « chill »

L'expérience Blue Dream se déguste à la journée, plusieurs espaces de relaxation sont disponibles à la location ; carbets, transats ou double-bed à baldaquins. Le site compte plusieurs services de restauration ; espaces tapas, snacking, un point sucré proposant des gaufres, des crêpes ou des glaces, ainsi qu'un restaurant gastronomique. « Nous sommes les seuls à Marie-Galante à offrir une restauration continue de 8h30 à 22h, de façon à capter la clientèle à tout moment », précise M. Hureau. Le tout, autour d'une grande piscine conçue à l'image d'un lagon. « Nous sommes vraiment dans la relaxation pure autour d'une piscine, avec une animation qui est faite par un DJ, ou une playlist programmée, pour pouvoir mettre de l'ambiance musicale », poursuit-il.

Car l'ambiance se veut « chill », dans ce décor tendance. « On veut plutôt avoir une cible comportementale, nous c'est 'chill', on n'est pas là pour avoir des gens qui vont venir perturber le côté un peu festif. C'est plus un état d'esprit que l'on recherche dans la clientèle.

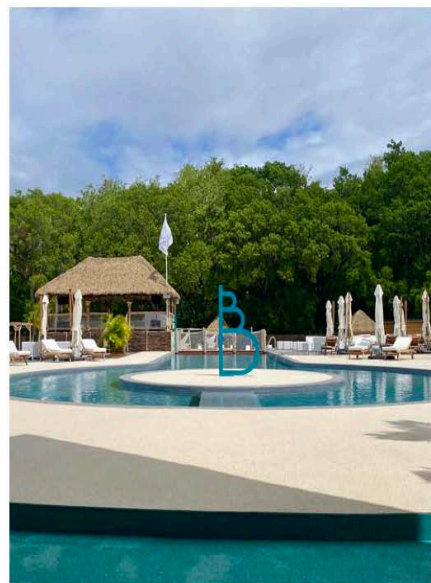


Photo © Claudia Ledezert

Après bien sûr il faut qu'il y ait un pouvoir d'achat, parce que le lieu vit de la vente des prestations que l'on propose. Mais compte tenu des tarifs je pense que c'est accessible à tous », indique l'homme d'affaires. Afin de capter la clientèle locale et d'ailleurs, la programmation se renouvelle régulièrement. « On met en place des événements programmés avec des DJ marie-galantais, guadeloupéens, caribéens ou internationaux. Le but est de créer l'événement avec une programmation qui touche le grand public », estime Philippe Hureau.

Un concept immobilier

Mais le concept du Blue Dream est en premier lieu un concept immobilier, avec au centre le Village Kawann. Le Groupe Hureau Immobilier a conservé les anciennes chambres de l'hôtel Kawann et les a par la suite revendues à la découpe comme logements privés, en montant des structures juridiques appropriées (copropriétés, AFUL, etc...). « La diversité des logements, allant du studio au T2 type bungalow, offre une réelle opportunité en matière d'investissement touristique », appuie le dossier de presse remis lors de l'inauguration. « Le propriétaire a un statut de professionnel, c'est une relation de B2B que l'on a avec lui et c'est très important par rapport à notre lieu qui est festif et dans lequel il peut y avoir du bruit certains week-ends », prévient Philippe Hureau. Le Village propose un système de conciergerie pour la mise en location et le ménage. « Il y a des avantages que des conciergeries extérieurs n'auraient pas. [...] Il y a un rapport de synergie entre les métiers pour que le Blue Dream puisse proposer des packages avec l'hébergement », précise-t-il. Petit plus, les locataires et copropriétaires peuvent utiliser la piscine tous les jours. Alors que pour les visiteurs à la journée, elle n'est accessible que du mercredi au vendredi, ainsi que le week-end.

Abonnez-vous en ligne !
www.leprobant.fr